

**BIEKERECH**

6, Dikrecherstrooss
L-8523 Biekerech
www.beckerich.lu
info@beckerich.lu
Tél.: (352) 23 62 21 - 1
Fax: (352) 23 62 91 62

AVIS AU PUBLIC

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public que le conseil communal Beckerich, par sa décision du 28 octobre 2022, point numéro 4 de l'ordre du jour, a **approuvé le projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier 'nouveau quartier' « Am Kiem » à Hovelange**. Le plan d'aménagement particulier modifié a été notifié pour information au Ministre de l'Intérieur en date du 4 novembre 2022.

Le dossier sur l'affaire est déposé au secrétariat communal à Beckerich pour consultation pendant la durée de quinze jours, c'est-à-dire jusqu'au jeudi 24 novembre 2022 inclus.

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant les juridictions de l'ordre administratif est ouvert dans un délai de trois mois à partir de la présente publication.

Beckerich, le 9 novembre 2022

Pour le collège échevinal,

Le Bourgmestre,
Thierry Lagoda

Le Secrétaire f.f.,
Martine Kellen



Klima-Bündnis
Lëtzebuerg



DORFERNEUERUNGSPREIS
1996